

Résolution (soutien pour le maintien du centre service clientèle de CFF Cargo à Fribourg)

Dépôt et développement

Depuis plusieurs semaines, le Conseil d'Etat fribourgeois se bat pour le maintien du centre service clientèle de CFF Cargo à Fribourg.

CFF Cargo y a implanté en 1999 son centre de services clients. Ce centre compte aujourd'hui 165 postes de travail. L'Etat de Fribourg, plus particulièrement la Direction de l'Economie et de l'Emploi, s'est à l'époque fortement engagé pour réaliser cette implantation. De gros efforts ont été consentis non seulement au niveau financier mais également au niveau administratif.

Le 7 mars dernier la Direction de CFF Cargo annonçait une restructuration de son organisation de manière à atténuer ses importantes pertes. Les cantons les plus touchés par ces mesures sont ceux de Fribourg et du Tessin. Une telle décision laisse apparaître un sérieux malaise qui peut faire penser que la Suisse latine est la seule responsable de la situation financière catastrophique de CFF Cargo.

Les Tessinois sont descendus dans la rue et se sont mis en grève, grève qui dure toujours. Le Conseil d'Etat fribourgeois a entamé une négociation en coulisses pour que les décisions touchant Fribourg soient reconsidérées.

A ce jour, il est apparu que les décisions prises semblent relever plutôt de l'arbitraire et qu'aucun indicateur financier et économique sérieux ne les a dictées. Il convient donc de poursuivre les négociations entamées et par ce biais d'amener la Direction, voire le Conseil d'Administration, à conduire une analyse plus pointue sur la portée de tous les éléments de la restructuration.

Le Grand Conseil fribourgeois entend se déclarer officiellement solidaire des nombreux employés qui souffrent et qui vont pâtir de cette situation. Ils se sont engagés durant des années pour l'entreprise et ses clients. Sans faire la démonstration de réelles et nécessaires économies, CFF Cargo supprime leur emploi ou les prie de se déplacer à Bâle.

Aussi, le Grand Conseil veut par cette résolution donner son entier soutien au Conseil d'Etat en le priant de tout faire pour maintenir ce centre à Fribourg. Il demande notamment aux instances dirigeantes de CFF Cargo:

1. de maintenir le centre service clientèle et les 165 places de travail à Fribourg;
2. d'étudier sérieusement les réelles incidences financières de ces mesures en comparant notamment les coûts des loyers et des salaires entre Fribourg et Bâle;
3. de tenir compte des drames humains et familiaux qu'occasionnera la restructuration envisagée;
4. de prendre en compte les efforts faits par le canton de Fribourg dans l'implantation de ce centre;

5. de maintenir un certain équilibre entre les emplois dans les différentes régions du pays.

Le Grand Conseil prie le Conseil d'Etat de transmettre la présente résolution au Conseil fédéral et au Conseil d'administration des CFF.

Prise en considération

Corminbœuf Pascal, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Le Conseil d'Etat, comme vous le savez déjà, n'est pas resté inactif dans ce dossier et je vais m'exprimer en premier comme président et, ensuite, mon collègue Beat Vonlanthen s'exprimera à l'issue de vos délibérations.

Le Conseil d'Etat fribourgeois a toujours eu confiance dans le projet du centre de service clientèle CFF Cargo à Fribourg dès le moment de sa création puisqu'il lui a octroyé une aide dans le cadre de la promotion économique. Nous avons été convaincus par les arguments des CFF lorsqu'ils nous ont dit qu'ils choisissaient Fribourg à cause du bilinguisme et comme porte d'entrée sur la Suisse romande. Le directeur de l'économie, M. Beat Vonlanthen, a informé le Conseil d'Etat de l'existence des problèmes de CFF Cargo dès qu'il en a eu connaissance. Nous nous sommes mobilisés avec l'appui de tous les parlementaires fédéraux pour maintenir les places de travail à Fribourg. Une délégation du Conseil d'Etat a participé à plusieurs séances avec le directeur des CFF et le président du Conseil d'administration. Notre intervention n'a pas permis d'éviter l'annonce des suppressions d'emplois mais nous n'avons pas baissé les bras. Nous avons obtenu une entrevue avec le conseiller fédéral Leuenberger et le directeur des CFF. Nous avons âprement négocié le fait que Fribourg bénéficie d'une égalité de traitement avec le Tessin. Nous ne pouvions accepter que Fribourg soit traité avec moins d'attention par les CFF sous prétexte que la résistance paraît moins violente et que les collaborateurs de Fribourg n'ont pas eu recours à la grève mais ont continué le travail. Nous avons réclamé la transparence quant aux chiffres qui ont amené à la décision de fermeture du centre de Fribourg. Nos arguments ont convaincu M. Leuenberger, qui a accepté qu'une table ronde soit organisée pour chercher des solutions permettant le maintien des places à Fribourg. Avec les représentants des syndicats et le syndic de Fribourg, nous avons rencontré hier soir à Berne le directeur des CFF et le président du Conseil d'administration. Nous avons été choqués de l'attitude de ces deux personnes. Elles n'ont pas fait mine de donner suite à la décision du conseiller fédéral Leuenberger et ont continué de nous montrer avec de beaux schémas, que nous connaissions déjà, que l'organisation du centre de Fribourg était soi-disant mauvaise et que la seule solution pour corriger les erreurs d'organisation était de supprimer 50 postes de travail et de ramener les autres à Bâle. Nous sommes convaincus qu'on fait dire ce qu'on veut à ces schémas. Le président du Conseil d'administration des CFF a pris l'option de mettre la faute sur l'organisation de CFF Cargo et pourtant cette organisation avait été cautionnée durant des années par ce même Conseil d'administration. Surtout, personne ne nous a montré des chiffres prouvant que cette or-

ganisation est vraiment la source des pertes. Les CFF semblent avoir complètement enterré les arguments qu'ils avaient mis en avant pour obtenir le soutien de la Promotion économique fribourgeoise. Heureusement, grâce à l'appui des représentants syndicaux présents à la séance d'hier soir, finalement, après nous être levés et nous être habillés pour partir, nous avons obtenu qu'une nouvelle séance soit organisée très prochainement en vue cette fois de nous présenter en toute transparence les chiffres qui ont mené à la décision de fermeture du centre CFF Cargo de Fribourg. C'est seulement lorsque nous connaissons ces chiffres que nous pourrions éventuellement faire de nouvelles propositions pour donner un appui supplémentaire au maintien des places de travail à Fribourg. A demi-mot, le président du Conseil d'administration a dit qu'il s'engagerait auprès de son conseil pour que la mise en œuvre de la restructuration soit suspendue jusqu'à cette présentation, mais les promesses n'ont pas été tout à fait convaincantes.

En raison de cette situation plus que préoccupante, nous ne pouvons que saluer l'heureuse initiative et l'engagement du Grand Conseil dans ce dossier. Votre mobilisation, que nous avons annoncée hier soir, permettra peut-être de faire comprendre aux CFF que leurs arguments ne nous convainquent pas et que nous irons jusqu'au bout pour sauver les places de travail de Fribourg. Je peux vous garantir que le Conseil d'Etat va continuer de s'engager aux côtés du directeur de l'économie et que votre résolution sera transmise aujourd'hui même au Conseil fédéral, si vous l'adoptez bien sûr, ce dont je ne saurais douter.

Romanens Jean-Louis (*PDC/CVP, GR*). La situation des transports publics de marchandises est difficile. CFF Cargo accuse de lourdes pertes et doit se restructurer. Cette restructuration est compréhensible face aux difficultés financières que rencontre la société. Elle ne l'est pas du tout sur la forme et la manière. Seuls les sites situés en Suisse romande et italienne sont touchés. Devons-nous penser que ces sites doivent être les seuls à faire les frais de la gestion désastreuse du passé? Une telle décision est de nature à diviser le pays. Une grande majorité de la Suisse n'est pas touchée. J'ai un fort sentiment que tout ceci s'est passé dans la précipitation et sans avoir pris la peine d'en mesurer toutes les conséquences. Comme le relève la résolution, tous les éléments n'ont pas été pris en compte. Fort heureusement, les employés de Fribourg ont poursuivi leur travail et ne se sont pas lancés dans une grève qui va certainement avoir des effets très négatifs à court et à moyen termes. C'est tout à leur honneur. Notre groupe trouve là une forte motivation à soutenir tous les employés et leur famille, qui sont, par cette décision irréfléchie, condamnés soit à se déplacer à Bâle soit à trouver un nouvel emploi. Le groupe démocrate-chrétien ne peut pas admettre qu'une société publique agisse de la sorte et fasse fi des aspects humains qui y sont liés. Il félicite le Conseil d'Etat et plus particulièrement le ministre de l'économie, M. Beat Vonlanthen, qui négocie durement en coulisse depuis plusieurs semaines. Il ne ménage ni son temps ni ses forces pour trouver une solution satisfaisante pour Fribourg. Aussi, notre groupe accordera un soutien

unanime à cette démarche en priant le Conseil d'Etat de transmettre ladite résolution au Conseil fédéral, au Conseil d'administration et à la direction des CFF en les invitant à faire une nouvelle analyse économique de la situation en maintenant des activités dans le canton, spécialement dans le canton de Fribourg qui pratique des loyers et des salaires raisonnables et certainement très concurrentiels par rapport à ceux de Bâle. Au nom du groupe démocrate-chrétien, je vous remercie de soutenir cette résolution.

Rossier Jean-Claude (*UDC/SVP, GL*). Comme tous les autres partis, je le présume, c'est à l'unanimité que notre groupe soutiendra cette résolution.

Ceci étant, il nous apparaît opportun que le Conseil d'Etat réponde, dans les plus brefs délais, à toutes les questions que se posent beaucoup de fribourgeois et de fribourgeois à savoir quelles sont les chances pour notre canton de maintenir à Fribourg ces postes de travail et à quelles conditions. Il n'en demeure pas moins qu'en 1999 le Conseil d'Etat, à juste titre, avait décidé d'investir d'une façon importante pour l'implantation de ce centre et qu'aujourd'hui, pour des raisons pour le moins obscures, le Conseil d'administration de CFF Cargo décide cavalièrement de le transférer à Bâle. Nous soutenons entièrement le Conseil d'Etat dans ses démarches de ne pas accepter la décision de CFF Cargo afin de leur faire comprendre que ce n'est pas à notre canton, ni non plus au demeurant à celui du Tessin, de payer les errements des dirigeants de l'ex-régie fédérale jamais en retard du déraillement d'un mauvais choix d'entreprise. Qu'on le veuille ou non, c'est bien une gifle supplémentaire assénée par la Suisse alémanique et l'outrecuidance de ces pseudo-grands-managers que notre canton et celui du Tessin ont droit aujourd'hui. Dans la conjoncture actuelle, il ne suffit plus de lever les yeux au ciel, de prendre l'air affecté et poser des mines de penseur concerné pour régler les problèmes mais il faut se remettre en cause et se remémorer ce beau vieux dicton qu'on a tendance à oublier et qui disait que «gouverner c'est prévoir». Dans ce sens, le Conseil fédéral et son ministre des transports n'ont rien vu venir et pire encore, à l'heure actuelle, laissent pourrir la situation. En outre, qu'on fasse des économies, qui plus est nécessaires depuis longtemps, dans une entreprise publique déficitaire, c'est normal. Mais au moins qu'elles soit justifiées, ce qui apparemment est loin d'être le cas.

Nous remercions le Conseil d'Etat pour ce qu'il a déjà entrepris et formons le vœu qu'au travers de cette résolution notre canton et son gouvernement soient entendus par les instances dirigeantes de CFF cargo, pour le plus grand bonheur des personnes concernées par cette délocalisation.

Ganioz Xavier (*PS/SP, FV*). L'incurie dont a fait preuve la direction de CFF Cargo dans sa décision de mettre à bas plus de 400 postes de travail, à Fribourg en particulier, choque et déçoit. Si elle peut faire froid dans le dos, cette décision ne laisse de glace ni les salariés concernés ni la population à l'image du formidable élan de solidarité qui accompagne la mobilisation des grévistes tessinois. A Fribourg, la résistance pour sau-

ver le KSC s'est organisée. Les travailleurs font face à leur direction même si les mesures de lutte qui ont été mises en place ne les conduisent pas pour l'heure à la grève; la grève, soulignons-le, ce droit ouvert et inaliénable des travailleurs de stopper le travail lorsque la situation dépasse les bornes. De manière générale, les faits ne sont pas à rappeler. Presse, radio et TV nous rapportent jour après jour l'avancée ou non des discussions. Il n'en demeure pas moins que la situation est bloquée. Certes, des pourparlers ont lieu mais les places de travail sont toujours menacées. Aucune garantie ne nous est donnée pour la préservation des emplois. A Fribourg, un front large réunissant les travailleurs, les syndicats, les autorités locales et cantonales ainsi que diverses personnalités politiques a déjà fait entendre sa voix. Ce front large a profité des manifestations organisées en Ville de Fribourg pour critiquer vertement le choix de CFF Cargo, pour exprimer sa déception profonde au regard des investissements que canton et communes ont consentis pour permettre l'implantation du KSC dans notre capitale et pour manifester bien sûr son soutien aux salariés. Parmi les critiques adressées à la direction CFF Cargo, ce sont surtout l'absence de transparence, l'irresponsabilité face aux erreurs de management et la non-reconnaissance des efforts entrepris par le personnel qui ont été soulignées. Concernant le personnel, je parle d'efforts et ceci volontairement, lors des mobilisations organisées les salariés nous ont rappelé avec émotion le nombre incalculable d'heures supplémentaires consenties pour permettre l'ouverture du KSC à Fribourg. Il a été également rappelé que c'est grâce à lui, grâce à ce personnel, que les affaires tournent mieux. Certes, les chiffres rouges sont toujours d'actualité mais c'est grâce à la finalité, grâce à la ténacité des salariés que la dette est passée d'un puis sans fond à une réalité gérable. En quelques années d'exploitation, la perspective d'entrer dans les chiffres noirs s'ouvrirait clairement, mais pour cela encore faudrait-il que la direction de CFF Cargo garantisse aux salariés leur outil de travail.

J'aimerais encore relever que parmi les travailleurs du KSC chez nous nombreux sont ceux qui ont déjà vécu une première restructuration il y a plusieurs années qui les a amenés à devoir changer de travail, voire même de lieu de résidence. Il faut aujourd'hui mettre un terme à ce ballottage des personnes et assurer leur emploi chez nous. L'action du front large citée tout à l'heure est donc légitime et fondamentalement nécessaire à notre vœu de préserver les postes de travail. Mais ceci ne suffit pas. Le souverain que nous sommes et constituons doit pouvoir s'exprimer sur le sujet et affirmer sa volonté de garder tous ces emplois à Fribourg.

Naturellement et par essence associé aux travailleurs et travailleuses, le groupe socialiste vous propose évidemment de soutenir le texte proposé et ne cache pas son espoir de voir cette résolution adoptée à l'unanimité. Cette résolution dépasse les simples enjeux partisans, porte sur l'emploi et l'existence de salariés vivant avec nous et répond à une attente de la population. Nos collègues tessinois l'ont fait. Il n'y a aucune raison que nous nous montrions plus frileux.

Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR). Beaucoup a été dit et je me limiterai à un seul élément. A Fribourg, les

165 employés sont actifs dans le service à la clientèle, soit dans la vente et le traitement des mandats. A l'époque de l'informatique il est difficile de comprendre l'argument des CFF qui veulent concentrer les activités à Bâle. Aujourd'hui, le nec plus ultra d'un citoyen est de dire qu'il travaille à la maison grâce à la mise en réseau et il n'a plus besoin d'être physiquement à un endroit donné. Comme politicien de notre niveau chacun sait qu'on peut utiliser les arguments à son profit. Cependant, les arguments utilisés par les CFF ne sont pas crédibles et ne nous ont pas convaincus. Pour ces raisons le groupe libéral-radical, à l'unanimité, soutient la résolution déposée.

Rey Benoît (AGC/MLB, FV). L'évolution de la conjoncture économique engendre de plus en plus souvent des mutations importantes et souvent dramatiques sur le marché de l'emploi. Que des entreprises privées à but plus que lucratif, pour leurs actionnaires, réorganisent et délocalisent des unités de production qui sont bénéficiaires est inadmissible. Mais, que d'anciennes régies d'Etat axées sur un service qui se devrait être un service public appliquent des critères qui peuvent paraître similaires l'est tout autant. Ces anciennes régies ont été plus ou moins privatisées au gré des dernières années, certaines au bénéfice de statuts hybrides avec un statut de SA mais conservant des majorités en main des pouvoirs publics, d'autres – les plus rentables évidemment – ont été les premières à être privatisées. Mais il n'en reste pas moins que lorsque l'on parle de service public il y a des secteurs qui seront et resteront toujours déficitaires et que l'aide publique doit fonctionner au final, celle de nous tous en tant que contribuable. CFF Cargo – selon les informations au compte-gouttes qui ont été ventilées sur la réalité économique de la situation financière de l'entreprise et nous avons entendu M. le Conseiller d'Etat, Président du gouvernement, qui est toujours dans l'attente de chiffres vérifiables et de chiffres valables – fait partie de cette deuxième catégorie d'entreprise. Les déficits faits par l'entreprise n'ont rien à voir avec la productivité et l'efficacité des collaboratrices et des collaborateurs de l'entreprise mais avec de tout autres considérations ne serait-ce que la politique générale des transports que nous souhaitons ou que nous voulons appliquer. Parfois l'histoire se répète et certains exemples passés devraient nous donner peut-être à méditer. Comparaison n'est pas raison, mais dans les années 90 certaines volontés de fermeture d'entreprises, comme celle de Cardinal à Fribourg, ont engendré un mouvement important commun de la population fribourgeoise et des autorités. Nous savons tous que ce mouvement a permis le maintien du site et ce qui est le plus réjouissant c'est non simplement le maintien d'un site mais le développement d'un site dont se réjouissent les dirigeants d'entreprise actuellement. Pour CFF Cargo je crois que nous devons absolument compter sur le même engagement. C'est à nous tous, population fribourgeoise, mais à nous tous également, autorités politiques, de démontrer que les travailleurs fribourgeois sont à même d'assurer leurs responsabilités et de permettre le développement d'une entreprise. C'est à cette seule condition, c'est-à-dire en donnant un soutien maximum au Conseil d'Etat dans le cadre

des négociations et en donnant la preuve que la population se solidarise avec ces 160 employés, que nous arriverons à trouver une solution à ce dramatique problème.

Clément Pierre-Alain (*PS/SP, FV*). J'aimerais d'abord dans un premier temps me réjouir du soutien que j'estime unanime que vous allez apporter à cette résolution. Il est en effet vital que dans une opération de ce genre l'unité totale soit faite par le Grand Conseil à l'instar de ce qui se passe au Tessin. Nous, citoyens de ce pays, sommes aussi propriétaires de l'entreprise CFF et contrairement à ce que nous avons entendu ici et là, notamment de la part des membres du Conseil d'administration de Cargo CFF, nous ne souhaitons pas un quelconque régionalisme lorsque nous exigeons de sa part le maintien des postes, de ces postes de travail, à Fribourg en ce qui concerne le centre KSC. Jusqu'à nouvel avis, nous rappelons simplement que les CFF restent une entreprise nationale.

La deuxième remarque est que dans le domaine des raisons qui sont alléguées par les CFF pour expliquer voire tenter de justifier leur position – ce qui nécessite encore pas mal d'explications comme l'a dit le président du gouvernement – il y a, et c'est évident, certainement des facteurs externes mais aussi des facteurs internes. Le moins que l'on puisse dire à l'heure actuelle, c'est que nous n'en sommes pas, et de loin, à la première opération de restructuration, de réorientation dans cette entreprise. L'ensemble des circonstances que nous connaissons depuis plusieurs semaines nous démontre clairement qu'en ce qui concerne la situation actuelle, le capital confiance est largement écorné. De plus, qui nous dit que cette énième réorganisation ne sera pas suivie d'une nouvelle opération? Il n'est donc pas question – cela a été rappelé de manière fort juste par l'ensemble des intervenants – que le personnel paie les pots cassés de ce qui apparaît de plus en plus comme une mauvaise organisation ou de mauvais choix de l'entreprise.

C'est dans cet état d'esprit que je me réjouis de voir le soutien unanime du Grand Conseil au sujet de cette résolution.

Losey Michel (*UDC/SVP, BR*). Il est évident que, personnellement, je soutiens cette résolution pour tous les arguments déjà développés dans ce plénum, soit par mes collègues députés soit par le président du gouvernement, notamment aussi pour la nécessité absolue de maintenir ces 165 places de travail dans cette région. Je tiens par contre aussi à relever qu'une résolution similaire pourrait être déposée concernant l'agriculture suisse. Là, c'est un cri du cœur que je lance au Conseil d'Etat fribourgeois – M. Corminbœuf y est très sensible – car la récente décision du Conseil fédéral et notamment suite à la pression de M^{me} Doris Leuthard de vouloir signer un contrat de libre-échange concernant les produits agricoles avec l'Union européenne va provoquer la diminution du chiffre d'affaires de l'agriculture de 50%. Sur le canton de Fribourg, cela correspond à 1800 entreprises agricoles, soit 1800 familles qui n'auront plus de revenu, et 1800 familles, cela se traduit par 2300 places de travail. Donc, il y a

aussi un enjeu énorme. Je sais que le gouvernement fribourgeois travaille aussi en parallèle dans ce secteur-là pour éviter que cette signature arrive à terme. Il y a une similitude entre les places de KSC au niveau CFF et la problématique du libre-échange dans le secteur agricole, sans prendre en compte la considération des emplois. Donc, je ne vais pas répéter des résolutions car cela n'est pas nécessaire. Mais ce cri du cœur, je tenais à l'apporter cette après-midi par rapport à ces places de travail aussi dans le secteur agricole vis-à-vis de ce libre échange.

Mutter Christa (*ACG/MLB, FV*). Je ne vais pas répéter les arguments sur la gestion défaillante de CFF Cargo. Ces fautes de gestion sont incontestables et connues. Il faut quand même reconnaître que vu les conditions politiques actuelles la mission de CFF Cargo est une mission impossible. Hélas, le Conseil d'Etat n'a pas remarqué les signaux d'alarme suite aux vagues de suppression des places de travail entre 2002 et 2006 quand CFF Cargo a réduit ses effectifs de 5000 places de travail à 4400. On pouvait se poser des questions déjà un peu avant février 2008. Actuellement, il ne suffit pas d'exiger simplement le maintien des places de KSC Fribourg. Quand je vois aujourd'hui tous les politiciens des groupes démocrate-chrétien, radicaux et de l'Union démocratique du centre qui ont enfilé la veste de syndicaliste – je dois dire que cette veste vous sied certainement très bien – eh bien il y a une autre tâche qui vous attend. Vos collègues du Conseil des états ont refusé en octobre passé une version de la loi sur le trafic concernant le transfert de marchandises sur le rail, ce qui aurait donné réellement une chance au rail, donc à CFF Cargo et à ses places de travail. Si vous défendez vraiment avec nous, avec la gauche, les places de travail à Fribourg vous devriez surtout... surtout convaincre vos collègues du Conseil national, et surtout de la commission des transports du Conseil national, de voter ce printemps une version de cette loi sur le transfert des marchandises qui favorise réellement ce ferroutage que le peuple a réclamé plusieurs fois dans des votations populaires mémorables depuis 1994. Donc, sans une bourse du transit alpin qui permettrait de mettre les trafics de camions en bourse comme sur ebay – et accessoirement de remplir aussi les trains et d'assainir les finances du rail – et sans des subventions aux infrastructures qui permettraient d'assainir les pires goulets d'étranglement du rail qu'on s'apprête aussi à supprimer pour la route... sans ces démarches il n'est pas possible de sauver ces places de travail de KSC. Si vous faites un tel lobbying à Berne auprès de vos collègues de tous les partis vous rendrez service à CFF Cargo et à ses places de travail à long terme je vous invite à soutenir la résolution.

Cotting Claudia (*PLR/FDP, SC*). Les problèmes que rencontre CFF Cargo sont très profonds tant du point de vue organisationnel que du marché et de la rentabilité. Les importantes pertes financières de ces dernières années étaient de 33 millions en 2003, 3 millions en 2004 – et là on pouvait être rassurés – 166 millions en 2005, 37 millions en 2006 et 190 millions en 2007. Ces pertes financières sont inacceptables. C'est quand

même le porte-monnaie du contribuable qui éponge toutes ces pertes. Je crois pouvoir dire qu'elles étaient inévitables car aucun responsable ne s'était organisé pour analyser et pour corriger. Je me demande et je demande si Daniel Nordmann, Directeur de CFF Cargo jusqu'en août de l'année passée, avait les compétences pour diriger une telle entreprise. On savait que CFF Cargo était surdimensionné, sans comptabilité analytique et sans vision d'avenir. Tant Benedikt Weibel que Moritz Leuenberger ne lui auraient été d'aucun secours, tant ils ne sont pas formés pour l'économie du marché.

La médiatisation de la grève qui dure au Tessin montre la dure réalité sur le plan humain et sur ce plan je peux apporter mon soutien.

Sur le plan économique et au vu des déficits CFF Cargo n'échappe pas à leur restructuration. Étonnamment, aucun parlementaire de gauche ne se mouille pour nous laisser entrevoir des solutions, en tout cas pas au niveau fédéral. On veut nous faire croire que cette filiale des CFF spécialisée dans le transport des marchandises supporte mal la concurrence. C'est absolument faux et on observe aujourd'hui que tous les transports de marchandises sont complémentaires quels qu'ils soient. Si je peux comprendre que sur le plan humain les ouvriers débrayent, je me demande si CFF Cargo Bellinzone a encore une réelle nécessité d'exister... et si elle a une raison d'être puisqu'elle est inactive depuis quatre semaines. Cette régie d'Etat doit se repositionner très rapidement. M. le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger doit avoir le courage et l'humilité de se mettre à table avec tous les acteurs du transport des marchandises. Si les transporteurs privés de ce pays s'étaient permis une semaine ou quelques jours de débrayage, notre pays serait dans un chaos le plus total.

Quand l'affaire CFF Cargo a éclaté je n'ai pas pu m'empêcher de repenser à la déconfiture de Cargo domicile il y a quelques temps. M^{me} la Députée Christa Mutter a parlé du transfert des marchandises de la route sur le rail. On peut le faire quand on veut. Cela n'est pas une concurrence déloyale. C'est tant mieux si des marchandises peuvent aller sur le rail. Mais il faut savoir que mettre 10% de marchandises en plus sur le rail nécessite d'augmenter de 50% le matériel ferroviaire, mais surtout de mettre à la tête de cette institution des patrons compétents afin qu'ils puissent en faire une entreprise viable.

Binz Joseph (UDC/SVP, SE). Es wurde jetzt viel über die SBB-Cargo gesagt. Es sind so viele Fehler passiert, eine richtige Planwirtschaft wurde mit den SBB-Cargo bis heute betrieben und das muss sich in Zukunft ändern. Wenn ich die BLS anschau: Sie hat es vorgebracht, meine Damen und Herren, wie man im internationalen Verkehr Geschäfte macht. Und die SBB ist zu 20% an der BLS beteiligt und heute redet man schon darüber, dass man das System der SBB-Cargo auf die BLS übertragen will. Also da frage ich mich manchmal schon, wo befinden sich diese Leute? Und es steht ja ein Angebot von der ASTAG, von Grosstransporteurern auf dem Tisch, aber man weigert sich, mit diesen Leuten über eine freie Marktwirtschaft zu diskutieren. Es

kommt noch so weit, dass eines Tages die SBB-Cargo sich in deutschen Händen befinden wird.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Merci infiniment à tous les intervenants, toutes les intervenantes et à tous les groupes pour leur soutien. Je n'aimerais pas reprendre et répéter tous les arguments mais j'aimerais quand même dire deux ou trois petites choses.

Le gouvernement fribourgeois ne peut et ne veut pas accepter la décision stratégique qui pénalise notre canton et toute la région de la Suisse occidentale. Nous n'acceptons pas cette décision parce qu'elle ne prend pas en considération la situation particulière d'une région linguistique bilingue et ne respecte pas une saine répartition fédérale. La Suisse romande est une fois de plus l'enfant pauvre. Le Conseil d'Etat est dès lors très content de l'initiative du Grand Conseil de le soutenir dans son combat pour le maintien de ces 165 postes de travail ici à Fribourg. Le Conseil d'Etat comprend tout à fait la nécessité des CFF de prendre des mesures pour assainir l'entreprise CFF Cargo qui jusqu'à maintenant a été mal gérée. Le Conseil d'Etat ne demande pas aveuglement le maintien de ces postes de travail mais il défend le maintien de ces postes de travail notamment à cause de trois raisons: premièrement, il n'est pas acceptable qu'une entreprise de la Confédération mésestime de manière si flagrante une région linguistique minoritaire. Je l'ai déjà dit, la Suisse occidentale est une fois de plus le parent pauvre. Deuxièmement, il n'est pas du tout perceptible que cette mesure apporte une contribution considérable à l'assainissement de l'entreprise. Bien au contraire, les CFF ne profitent plus et pas assez des atouts de la région bilingue de Fribourg. Une entreprise doit pouvoir disposer d'une bonne image et d'un enracinement fort dans les cantons et les régions pour être compétitive. Le maintien à Fribourg est donc dans l'intérêt propre des CFF. Troisièmement, la Promotion économique du canton de Fribourg a soutenu financièrement l'entreprise lors de son implantation en 2000. Il est à considérer comme une rupture de la bonne foi si l'entreprise décide après huit ans seulement de partir.

Dans ce contexte, il faut que je relève encore un problème important c'est-à-dire la tendance de concentrer les places de travail intéressantes dans les centres économiques forts de la Suisse allemande.

Wir sind der Überzeugung, dass es sich hier in Freiburg um einen Kahlschlag handelt. Ein Kahlschlag, der viel grösser ist als im Tessin – denn es werden bei uns 100% der Stellen abgebaut – und der aus einem Schnellschuss heraus erfolgt ist. Dieser Entscheid ist nicht nachvollziehbar und wir werden uns mit allen uns zur Verfügung stehenden Mitteln dagegen wenden. Herr Staatsratpräsident Corminbœuf hat bereits angekündigt, was die nächsten Schritte sind: Wir haben gestern Abend ein Rundtisch-Gespräch durchgeführt. Und dieses Rundtisch-Gespräch, es wurde bereits gesagt, war sehr schwierig. Wir haben aber von Seiten der Regierung klar betont, dass, wenn wir ein Rundtisch-Gespräch machen und Herr Bundesrat Leuenberger hat dieses Rundtisch-Gespräch verlangt, dann geht es darum, dass alle Parteien, die an diesem Tisch hocken, nach Lösungen suchen, um aus der Krise

herauszukommen und auch bereit sind, akzeptable Kompromisse zu finden. Das haben wir gestern Abend nicht gesehen. Wir haben trotzdem zumindest drei Resultate erlangt: 1. Die SBB sind einverstanden, den Grund ihres Entscheides, das heisst die Zahlen, die für diesen negativen Entscheid als Grundlage genommen wurden, uns transparent zu machen. 2. Die Umsetzung wird aufgeschoben und 3. Wir werden in nächster Zeit ein effektives Rundtisch-Gespräch führen.

Je dois vous dire aujourd'hui que le Conseil d'Etat fait une appréciation pessimiste concernant une bonne fin de ces discussions. C'est la raison pour laquelle la pression politique est primordiale. Merci d'ores et déjà de soutenir la résolution par un plébiscite clair. Nous nous engageons à la transmettre aujourd'hui encore au Conseil fédéral qui discutera de CFF Cargo dans sa séance de demain.

Pour terminer, je me permets de faire deux remarques pour répondre à deux interventions. M^{me} Christa Mutter a critiqué le manque d'anticipation du gouvernement, on aurait dû voir venir ce développement. Nous l'avons dit – M. le Président du gouvernement et moi-même – lors de nos discussions, les CFF nous ont – je peux vous le dire – trompés. En fait, pas plus tard qu'en janvier de cette année, ils ont annoncé à la Promotion économique fribourgeoise qu'il y aurait encore une augmentation des places de travail à Fribourg. Ils ont parlé de 237 places de travail et quelques jours plus tard ils nous annoncent la fermeture de ce centre de service à la clientèle.

Encore une remarque au commentaire ou à la remarque de M^{me} Cotting. Vous avez raison, les pertes financières de CFF Cargo sont inacceptables. Nous avons toujours dit que les CFF doivent faire en sorte de pouvoir sortir de ces chiffres rouges. On ne peut pas faire souffrir toute une région à cause du Missmanagement – comme on dit en allemand, je ne sais pas le nom en français – parce que si je lis dans la presse que CFF Cargo a oublié ou omis d'envoyer des factures pour 8 millions de francs, je dois dire que dans ce contexte-là on pourrait faire beaucoup de choses pour améliorer les chiffres de l'entreprise et de ne pas transférer et fermer notre centre de service clientèle qui fonctionne très bien et qui pourrait apporter une économie de 2 millions de francs sur ces 100 millions qu'ils comptent avoir pour assainir cette entreprise.

Avec ces quelques remarques, Mesdames et Messieurs, je vous prie de bien vouloir soutenir cette résolution.

– Au vote, la prise en considération de cette résolution est acceptée par 98 voix contre 1. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeblscher (SC, PS/SP), Aebly-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brännlmann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/

FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiotz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hanni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). Total: 98.

Ont voté non:

de Weck (FV, PLR/FDP). Total: 1.

Se sont abstenus:

Cotting (SC, PLR/FDP). Total: 1.

Mandat MA4002.07 Moritz Boschung-Vonlanthen/Markus Bapst/Bruno Boschung/Ueli Johner-Etter/Martin Tschopp/Bernadette Hänni/Bruno Fasel/Christa Mutter/Christian Marbach/René Fürst/Emanuel Waeber
(réunion des communautés tarifaires frimobil [Fribourg] et libero [Berne])¹

Prise en considération

Boschung-Vonlanthen Moritz (PDC/CVP, SE). Als Erstunterzeichner des Mandates danke ich dem Staatsrat für die Bereitschaft, das Mandat entgegenzunehmen und bis Ende dieses Jahres, das heisst bis zum Fahrplanwechsel im Dezember 2008, den Tarifverbund von Frimobil und Libero Bern und Mobilis Lausanne zu realisieren.

Ich bitte den Staatsrat, alles daran zu setzen, dass dieser Termin eingehalten wird. Der Verbund darf für die Benutzer der öffentlichen Verkehrsmittel auf keinen Fall dazu führen, dass die Billette teurer werden, sondern im Gegenteil mindestens gleich teuer bleiben oder günstiger werden. Es ist verständlich, dass gleichzeitig sowohl mit Libero als auch mit Mobilis ein Verbund angestrebt wird. Unseres Erachtens sollte jedoch die Priorität dort gesetzt werden, wo der Bedarf und auch das Bedürfnis am Grössten sind. Sowohl die Distanzen als auch die Zahlen sprechen hier eindeutig für eine

¹ Déposé et développé le 11 mai 2007, BGC p. 614; réponse du Conseil d'Etat le 18 décembre 2007, BGC p. 2131.